



AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure
Lot 2 709 114

AVIS PUBLIC est par la présente donné à tous les contribuables de la susdite municipalité, conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* qu'une séance ordinaire de la municipalité sera tenue en la salle du conseil de Saint-Jude le 11 mars 2025 dès 20h00 au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

Lors de cette séance, le Conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : La demande vise à permettre un changement d'usage de la propriété tri familiale pour la transformer en résidence bi familiale

Désignation de
l'immeuble : lot 2 709 114

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Jude, ce 13 février 2025.

Myriam Fournier,
Directrice générale
et greffière-trésorière

Certificat de publication

Demande de dérogation mineure
Lot 2 709 114

Je, soussigné, Myriam Fournier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Jude certifie par la présente, sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés, entre 12 h et 17 h, le 17 septembre 2024, ainsi que sur le site internet de la Municipalité le 13 février 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 13 février 2025.



Myriam Fournier,
Directrice générale
et greffière-trésorière